



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU**

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 et le plan triennal d'immobilisations pour l'année 2023 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le jeudi 22 décembre à 18 h à la salle Émérie-Lapointe située au 288, rue Principale à Saint-Mathieu.

Les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le PTI

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal.

Donné à Saint-Mathieu, ce 14 décembre 2022.

Oleg V. Lascov
Directeur général et greffier-trésorier